



ASSISES DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE LA  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## **Dossier de presse**

VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS 2013

**Clôture des**  
ASSISES DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE LA  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE  
**Ministère des Affaires étrangères**  
**27 rue de la Convention**  
**75015 Paris**



MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)



## Clôture des

# ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**PARIS, 1<sup>ER</sup> MARS 2013**

Ministère des Affaires étrangères

---

■ Les Assises du développement et de la solidarité internationale seront clôturées le 1<sup>er</sup> mars 2013 par le président de la République.

Lancées le 5 novembre 2012 et pilotées par Pascal Canfin, le ministre délégué chargé du Développement, en liaison avec Laurent Fabius le ministre des Affaires étrangères, les Assises ont réuni pendant quatre mois l'ensemble des actrices et des acteurs du développement et de la solidarité internationale : État, ONG, syndicats, entreprises privées, fondations, représentantes et représentants des collectivités territoriales, parlementaires nationaux et européens, organismes de recherche et partenaires du Sud, dans une concertation d'une ampleur inédite depuis 1997.

Dans l'esprit de l'engagement du président de la République de débattre de l'ensemble des sujets traitant du développement et de la solidarité internationale, les Assises ont permis à plus de 600 participantes et participants du Nord et du Sud d'échanger autour des cinq chantiers thématiques qui ont donné lieu à 19 tables rondes. Afin d'élargir la concertation aux Françaises et aux Français, le site Internet des Assises, hébergé par le site du ministère des Affaires étrangères, a accueilli plus de 250 contributions écrites.

Dans le cadre de cette concertation, de nombreux sujets ont été traités : la transparence et l'efficacité de l'aide publique au développement, la coordination entre l'ensemble des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, la coopération décentralisée, l'agenda international du développement, la recherche, les innovations technologiques et sociales, la cohérence de l'ensemble des politiques publiques au regard de l'aide au développement, l'inscription de l'aide française au service du développement durable au Sud, l'accès des femmes à l'aide au développement.

Ces quatre mois de concertation guideront le Gouvernement dans son objectif de rénovation de la politique française de développement.

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement ouvrira la séance de clôture à 9h. Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, interviendra durant la matinée. De nombreuses personnalités prendront la parole lors de cet événement (voir programme joint).

### **CONTACT PRESSE**

Frédérique Tarride

01 43 17 64 58 / 01 43 17 65 53

frederique.tarride@diplomatie.gouv.fr

# Programme de la clôture des Assises du développement et de la solidarité internationale

PARIS, VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS 2013

---

- **9h00** Ouverture par Pascal CANFIN, ministre délégué chargé du Développement
  - Message vidéo de BONO, cofondateur de l'ONG ONE
  
- **9h30** Les grands témoins du développement
  - Kristalina GEORGIEVA, commissaire européenne à la Coopération internationale, l'Aide humanitaire et la Réaction aux crises ;
  - Julienne LUSENGE (RDC), présidente de l'Association Sofepadi (Solidarité des femmes pour la paix et le développement intégral) ;
  - Boubacar ALPHA BAH (Mali), président de l'Association des municipalités du Mali ;
  - Aziza Mint Mohamed KATTRA (Mali), adjointe au maire de Tombouctou ;
  - Hindou Oumarou IBRAHIM (Tchad), directrice de l'Association des femmes peules autochtones du Tchad ;
  - Maria Valencia GAITAN (Colombie), architecte-urbaniste, ancienne directrice de l'habitat de la ville de Bogotá.
  
- **10h15 – 10h45** Pause
  
- **10h45 – 11h05**
  - Message vidéo de Amartya SEN, prix Nobel d'économie ;
  - Intervention de Victorin LUREL, ministre des Outre-mer.
  
- **11h05-11h50** Restitution des travaux des Assises

Avec des représentants de chaque « collègue » d'actrices et d'acteurs :

  - Collectivités territoriales : Michel DELEBARRE, sénateur du Nord et président de Cités Unies France ;
  - ONG : Bénédicte HERMELIN, directrice du GRET et vice-présidente de Coordination SUD ;
  - Syndicats : Marcel GRIGNARD, secrétaire national en charge de la politique internationale et européenne de la CFDT ;
  - Parlementaires : Christian CAMBON, sénateur du Val-de-Marne, vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées ;
  - Recherche : Laurence TUBIANA, présidente de l'IDDRI ;
  - Entreprises : Emmanuel FABER, directeur général délégué de Danone.
  
- **12h00** Intervention du président de la République

## Quelques repères sur l'aide publique française au développement

---

L'aide publique au développement (APD) désigne les dépenses publiques au bénéfice des pays en développement dont le but essentiel est de contribuer à la lutte contre la pauvreté grâce au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie dans les pays concernés. Ces dépenses prennent la forme de dons ou de prêts subventionnés, c'est-à-dire des prêts à des conditions plus avantageuses que le marché. Concrètement, l'aide française au développement finance des projets dans les secteurs de la lutte contre la malnutrition, l'éducation, la santé (lutte contre le sida, vaccination, prévention, santé maternelle), l'agriculture, l'énergie (accès à l'énergie, lutte contre le changement climatique, efficacité énergétique), la démocratie, les droits de l'homme, les droits des femmes...

■ **3,1 milliards d'euros**, c'est le montant du budget de l'aide française au développement au titre du projet de loi de finances pour 2013.

■ **9,3 milliards d'euros**, c'est le montant global des dépenses qui concourent à l'aide publique au développement en 2011, tous ministères confondus. Ce chiffre prend en compte le budget de l'aide française, ainsi que, par exemple, des dépenses liées aux annulations de dettes des États, l'accueil des étudiants étrangers, le secteur humanitaire...

■ En 2011, la France était la **4<sup>e</sup> contributrice mondiale** de l'aide publique au développement, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, et devant le Japon.

■ La France contribue à **10%** de l'aide publique mondiale au développement.

■ **65%** de l'aide publique française au développement est acheminée via des aides bilatérales vers les pays partenaires de la France. Ces aides sont déployées via l'Agence française de développement (AFD), l'opérateur France expertise internationale, les ambassades.

■ **20%** de l'aide publique française au développement est confiée à l'Union européenne. La France est la seconde contributrice du Fonds européen de développement, l'instrument de développement de l'UE, qui compte un budget d'un montant de 27 milliards d'euros, répartis sur 7 ans.

■ **15%** de l'aide publique française au développement sont confiés aux organisations multilatérales (par exemple Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, UNITAID, Fonds pour l'environnement mondial, Banque africaine de développement) ou à des programmes internationaux (UNICEF, Programme alimentaire mondial...).

■ La France privilégie **4 partenariats différenciés** selon le type de pays, d'enjeux de modalités d'action :

- **en Afrique subsaharienne**, 17 pays sont prioritaires. La France concentre son aide sous forme de dons à la lutte contre la pauvreté ;
- **dans les pays méditerranéens** à revenus intermédiaires, les interventions prennent la forme de projets sur prêts dans les secteurs des infrastructures (eau, assainissement, transports) ou de coopération universitaire et culturelle ;
- **dans les pays émergents**, la France intervient, notamment, via son expertise technique, pour appuyer des projets dans le domaine de l'environnement. Le coût budgétaire de ces interventions est très limité ;
- **dans les pays en crise**, la France appuie le renforcement de la société civile, le rétablissement des services sociaux...

## Le développement c'est aussi...

---

### ■ Les collectivités territoriales

La coopération décentralisée, ce sont des actions menées par les collectivités territoriales françaises directement en partenariat avec des collectivités territoriales dans les pays du Sud, dans différents domaines comme l'eau, l'énergie, les transports, la santé, l'éducation...

- Plus de 4 800 collectivités territoriales françaises engagées à l'international ;
- plus de 10 000 collectivités locales partenaires dans 147 pays ;
- plus de 12 500 projets de coopération décentralisée.

### ■ Les ONG

- Plus de 300 ONG de dimension nationale (*source CSUD, CCD*) ;
- plus de 3 000 ONG dans les territoires (*source CSUD, CCD*) ;
- plus d'1 million de bénévoles mobilisés pour la solidarité internationale et le développement durable (*source IFOP*) ;
- entre 1,5 et 2 millions de donateurs ;
- 2 500 volontaires internationaux en 2011.

### ■ Les entreprises

- Plus de 2 500 entreprises engagées dans la solidarité internationale.

## Les Assises du développement et de la solidarité internationale en chiffres

---

### ■ 4 mois de concertation (du 5 novembre 2012 au 1<sup>er</sup> mars 2013)

Cela faisait **15 ans** qu'il n'y avait pas eu de mise en débat de la politique française d'aide au développement.

### ■ 5 chantiers thématiques :

- quelle vision du développement après 2015 ?
- comment assurer une aide transparente et efficace ?
- comment accroître la cohérence de politiques publiques en faveur du développement ?
- comment renforcer les partenariats et les acteurs non gouvernementaux ?
- innovations technologiques et sociales, politiques de recherche : quels enjeux pour le développement ?

### ■ 19 tables rondes.

■ **600** participantes et participants, répartis dans 6 collèges : ONG, État, entreprises, syndicats, chercheurs, élus (nationaux, locaux, européens).

### ■ 12 visioconférences avec les partenaires du Sud.

### ■ 1 comité de pilotage composé de 15 ministères.

■ 1 site Internet : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/assises-du-developpement-et-de-la/)

### ■ 250 contributions écrites publiées en ligne.

### ■ 1 #assisesDevSi.